



Le débat sur le pipeline Gateway soulève des enjeux de justice fondamentaux

Le projet *Northern Gateway* de la société Enbridge comprenant deux oléoducs de 1170 kilomètres qui traverseraient des terres autochtones pour relier le nord de l'Alberta à Kitimat, C.-B. Ils transporteraient 525 000 barils par jour de bitume dilué, extrait des sables bitumineux, jusqu'à la côte du Pacifique pour l'exportation, et rapporteraient chaque jour en Alberta 193 000 barils de condensé (le produit qui sert à diluer le bitume) afin de permettre au cycle de se poursuivre.

Gateway et les droits autochtones

La construction du pipeline risque de violer les droits des peuples autochtones qui habitent depuis la nuit des temps les terres et les cours d'eau qu'il traverserait.

Le gouvernement du Canada a la responsabilité de reconnaître les droits des peuples autochtones avant de décider si un pipeline peut traverser leurs terres. Même s'il a décidé de se retirer du Protocole de Kyoto, le Canada est toujours tenu de prendre en compte les répercussions sur le climat mondial de l'extraction future du pétrole des sables bitumineux.

Les nations autochtones qui habitent l'intérieur et la côte boréale de la Colombie-Britannique s'opposent vigoureusement à un projet qui menace leurs droits et leurs moyens de subsistance vu l'ampleur des dégâts écologiques que provoquerait un déversement de pétrole. Elles soulignent le danger d'un bris alors que les pipelines traverseraient plus de mille fleuves et rivières et un paysage sujet à de graves glissements de terrain ainsi qu'à des tremblements de terre occasionnels. La société Enbridge se vante de transporter déjà 71 % du pétrole brut exporté depuis l'Ouest canadien mais elle passe rapidement sur le fait que ses pipelines ont connu 67 déversements en 2006 et 65 autres en 2007.

Prenant la parole en tant que peuples qui « n'ont jamais cédé leurs droits par traité ou à la suite d'une guerre », les nations autochtones de la vallée du Fraser affirment que « le projet des oléoducs *Northern Gateway* de la société Enbridge... et le processus fédéral pour l'autoriser violent nos lois, nos traditions, nos valeurs et les droits inhérents que nous reconnait le droit international en tant que peuples autochtones... Par conséquent..., nous n'allons pas permettre au projet *Enbridge Northern Gateway*

Pipeline, ou à des projets analogues reliés aux sables bitumineux, de traverser nos terres, nos territoires et nos bassins versants ou les routes migratoires océaniques du saumon du fleuve Fraser¹ ».

De même, la Déclaration des Premières Nations côtières affirme que « en faisant valoir nos lois, nos responsabilités et nos droits ancestraux, nous déclarons que les pétroliers qui transportent du brut extrait des sables bitumineux de l'Alberta ne seront pas autorisés à traverser nos terres et nos eaux ». Les nations côtières ont clairement en mémoire le déversement de pétrole provoqué par le naufrage de l'*Exxon Valdez* dans le golfe du Prince-William, en Alaska, qui a pollué la côte du Pacifique sur 2100 kilomètres, et l'échouement du traversier britanno-colombien *Queen of the North* dans les eaux que traverseraient les superpétroliers pour se rendre à Kitimat. Par ailleurs, les Premières Nations côtières s'engagent « à réduire notre propre empreinte de carbone, et à appeler ceux avec qui nous partageons ce territoire à faire de même². »

Les audiences publiques de l'Office national de l'énergie ne sont pas le dernier mot

Le débat en cours porte sur les audiences publiques que tiendra l'Office national de l'énergie sur le projet *Enbridge Northern Gateway*. Plusieurs observateurs prévoient qu'après avoir entendu les 4300 délégations, dont la plupart s'opposeront probablement aux oléoducs, l'ONÉ autorisera néanmoins Enbridge à construire le pipeline de 1170 kilomètres reliant le nord de l'Alberta à Kitimat, C.-B. Ce pronostic est fondé car l'ONÉ n'a pour mandat que d'examiner si le projet est « dans l'intérêt national »,

Dans une interview accordée le 16 janvier dernier à Peter Mansbridge, de la CBC, le premier ministre Harper a clairement indiqué que c'est le gouvernement, et non l'ONÉ, qui prendra la décision finale. Quand on lui a demandé comment il accueillerait un avis du groupe d'experts lui recommandant de ne pas donner suite au projet Gateway, le premier ministre a répondu : « Nous allons prendre connaissance de l'avis... Il est déjà arrivé que notre gouvernement ait modifié des projets... lorsque les évaluations n'étaient pas favorables³. »

L'ONÉ a la réputation d'être bien disposé à l'égard de l'industrie pétrolière, dont il reçoit la plus grande partie de son financement. C'est ainsi qu'il a cédé aux pressions de l'industrie en amendant un règlement qui imposait aux sociétés qui font de la prospection pétrolière dans l'Arctique de forer les puits de secours pendant la même saison de forage. En décembre 2011, l'ONÉ a fait savoir qu'il autoriserait les sociétés à contourner le règlement si elles pouvaient présenter des méthodes alternatives qui « satisfieraient aux objectifs de la politique ou qui les dépasseraient⁴ ». Comme l'écrit Jeffrey Simpson dans

The Globe and Mail, « l'Office national de l'énergie va entériner d'office le projet [Gateway]. C'est toujours ce qu'il fait, mais seulement [après] des années d'audiences publiques⁵. »

Les témoignages des peuples autochtones et des défenseurs de la justice écologique joueront un rôle important pour sensibiliser l'opinion publique mais il faut bien comprendre que ce n'est pas l'ONÉ mais le gouvernement fédéral qui a la responsabilité de respecter les droits des peuples autochtones. De même, c'est le gouvernement fédéral, et non l'ONÉ, qui a la responsabilité de prévoir les conséquences pour le climat mondial d'une expansion de l'exploitation des sables bitumineux.

Si l'ONÉ devait décider d'approuver les oléoducs, ce ne serait pas le dernier mot de l'affaire car la cause sera sûrement portée en appel devant la Cour fédérale et aboutira devant la Cour suprême du Canada. Il est bien sûr impossible de prévoir les jugements que rendront ces tribunaux, mais le dossier des affaires impliquant les Premières Nations et l'Office national de l'énergie est des plus instructifs.

La nation des Ojibway Brokenhead a traîné le gouvernement fédéral en cour pour défaut de consultation adéquate en vertu de ses droits issus de traités avant qu'un pipeline reliant le Manitoba à l'Alberta n'eut été construit à travers son territoire traditionnel. En mai 2009, son appel a été rejeté au motif que les consultations effectuées dans le cadre des audiences publiques de l'ONÉ étaient adéquates. Cependant, le juge ajouta un commentaire limpide sur l'insuffisance du système actuel de consultation lorsque des nations autochtones, comme c'est le cas de plusieurs de celles qui se trouvent dans le nord de la Colombie-Britannique, n'ont jamais cédé leurs territoires traditionnels dans le cadre de traités signés avec la Couronne. Le juge écrit en effet :

... le processus de l'ONÉ ne saurait remplacer l'obligation qu'a la Couronne de consulter lorsqu'un projet à l'étude affecte directement une zone non attribuée sujette à une revendication territoriale ou utilisée par des populations autochtones à des fins traditionnelles... Parce que le processus de l'ONÉ n'a pas été conçu pour aborder des problèmes de cette nature, la Couronne aurait presque certainement été tenue de consulter autrement dans un contexte comme celui-là⁶.

De même, dans la cause des Premières Nations Sweetgrass et Moosomini contre l'Office national de l'énergie au sujet du projet de pipeline *Enbridge Alberta Clipper* et de terres qui n'ont jamais été cédées à la Couronne, le jugement définitif rendu en décembre 2009 statue que l'ONÉ « n'était pas tenu d'établir si la Couronne avait l'obligation de

consulter⁷ ». En 2010, la Première Nation Standing Buffalo Dakota en a appelé d'un jugement qui autorisait Enbridge à traverser un territoire non cédé pour y construire son pipeline *Southern Lights*, après que le jugement eut statué qu' « il n'y a pas d'obligation [pour l'ONÉ] de tenir compte du devoir de consulter de la Couronne avant de décider d'autoriser un pipeline⁸ ».

Les nations autochtones de la Colombie-Britannique qui n'ont jamais cédé leurs terres à la Couronne travaillent déjà avec le groupe West Coast Environmental Law sur une cause qui cherche à instituer « de véritables négociations de gouvernement à gouvernement avec le gouvernement fédéral » pour l'examen du projet *Enbridge Gateway*, négociations qui ne dépendraient pas des conclusions des audiences de l'ONÉ⁹.

Ce qui ressort de toutes ces causes, c'est la responsabilité du gouvernement fédéral lui-même, plutôt que celle de l'ONÉ, quand il s'agit de respecter les droits des autochtones, et notamment lorsque les nations autochtones n'ont jamais signé de traités avec la Couronne britannique ou avec le gouvernement du Canada.

Tout nouveau pipeline pour l'exportation accroîtra l'exploitation des sables bitumineux

Au lendemain du refus du président Obama d'autoriser la construction du pipeline *Keystone XL*, de l'Alberta à la côte texane du golfe du Mexique, le premier ministre Harper semble plus résolu que jamais à soutenir le projet *Gateway*. M. Harper a dit au président américain qu'il était « profondément déçu » de sa décision et il s'est engagé à courtiser les marchés asiatiques pour vendre le pétrole des sables bitumineux¹⁰.

TransCanada Pipelines, qui parrainait le projet *Keystone XL*, a immédiatement réagi à l'annonce du président Obama en promettant de présenter une nouvelle demande pour un oléoduc qui contournerait la région controversée de Sand Hills, dans le Nebraska, et son aquifère.

Le coordonnateur de la campagne du Réseau environnemental autochtone, Clayton Thomas-Muller, a salué la décision du président Obama tout en soulignant qu'il faut demeurer vigilants : « C'est une bataille de gagnée pour la Terre Mère. Mais d'autres batailles se poursuivent au sujet des sables bitumineux canadiens. Nous restons vigilants... en nous employant ... à stopper le projet de pipeline *Enbridge Northern Gateway* et d'autres pipelines au Canada¹¹. » Les producteurs de sables bitumineux ont appuyé les deux projets de pipeline de peur de se retrouver « enfermés dans le bitume » sans débouché pour vendre leur production accrue.

En fait, avec une capacité de 3,8 millions de barils par jour (mbj), les pipelines déjà en opération sont en mesure de transporter la production actuelle des sables bitumineux et celle qui a déjà été approuvée¹². La production actuelle se chiffre à 1,9 mbj et les autorisations concédées permettraient d'ajouter encore 1,8 mbj pour un total de 3,7 mbj¹³. La construction d'un nouveau pipeline pour l'exportation, qu'il s'agisse du *Northern Gateway* ou du *Keystone XL*, supposerait donc l'approbation de nouveaux projets d'exploitation des sables bitumineux.

Le communiqué de presse accompagnant la déclaration des Premières Nations côtières de Colombie-Britannique citée ci-dessus affirme que le pipeline d'Enbridge augmenterait de 30% la production des sables bitumineux¹⁴. Si on laisse s'étendre l'exploitation des sables bitumineux, Environnement Canada prévoit que les émissions de gaz à effet de serre causées par l'extraction et la valorisation du bitume augmenteront de 88% entre 2010 et 2020, ce qui fait qu'il ne sera pratiquement plus possible de respecter les modestes objectifs du gouvernement fédéral en matière de réduction des émissions, et encore moins de ramener ces émissions à 40% ou 50 % de moins que leurs niveaux en 1990, comme il faudrait le faire pour prévenir un emballement du changement climatique¹⁵.

KAIROS a adopté un énoncé de politique qui demande de « ne plus approuver d'autres projets d'exploitation des sables bitumineux » par souci des peuples autochtones dont les droits, la santé et les modes de subsistance sont menacés par ces projets et dans le but de contenir l'évolution du climat¹⁶. Le climatologue James Hansen estime que pour réduire les émissions de gaz à effet de serre suffisamment pour éviter que la température globale n'augmente de deux degrés Celsius, nous devons renoncer à toute expansion du projet des sables bitumineux. Il avertit que l'émission des énormes quantités de carbone que contiennent les sables bitumineux nous ferait franchir le point où l'emballement de l'effet de serre menacerait inévitablement la vie sur la Terre¹⁷.

Conclusion

Les droits des peuples autochtones et le danger que pose à la vie sur terre une hausse de l'exploitation des sables bitumineux sont des enjeux fondamentaux de justice sociale. L'ONÉ n'est pas compétente pour en traiter adéquatement; c'est le gouvernement fédéral qui doit s'en charger et, en fin de compte, toutes les Canadiennes et les Canadiens.

¹ On trouvera la déclaration « Sauvez le Fraser » à l'adresse : <http://savethefraser.ca/>

² La Déclaration des Premières Nations côtières est affichée à l'adresse : <http://dogwoodinitiative.org/no-tankers/downloadable-files/cfn-declaration-with-release-and-background>

-
- ³ Voir « Harper says pipeline debate should be left to Canadians », à l'adresse: <http://www.cbc.ca/news/politics/story/2012/01/16/pol-harper-mansbridge-interview.html>
- ⁴ Shawn McCarthy, « NEB set to allow alternatives for relief-well rule in Arctic », *The Globe and Mail*, 16 décembre 2011, p. B3.
- ⁵ Jeffrey Simpson, « 'Foreign money' is a hypocritical diversion », *The Globe and Mail*, 11 janvier 2012, p. A15.
- ⁶ Cité dans Richard Girard, *Out on the Tar Sands Mainline: Mapping Enbridge's Web of Pipelines*, Ottawa, Polaris Institute, mai 2010; p. 20.
- ⁷ *Ibidem*, p. 20.
- ⁸ *Ibidem*, p. 21.
- ⁹ *Ibidem*, p. 21.
- ¹⁰ Cité dans Bruce Campion-Smith, « Ottawa looks to Asia after U.S. rejects keystone pipeline project », *Toronto Star*, 19 janvier 2012.
- ¹¹ Cité dans « Native Americans Applaud President Obama's decision rejecting the Keystone XL Pipeline », communiqué de presse de l'Indigenous Environmental Network, Bemidji (Minnesota), 18 janvier 2012.
- ¹² Voir Michele Mech, « A Comprehensive Guide to the Alberta Oil Sands », mai 2011, p. 47 à l'adresse: http://greenparty.ca/files/attachments/a_comprehensive_guide_to_the_alberta_oil_sands_-_may_2011.pdf
- ¹³ Voir R.B. Dunbar, *Existing and Proposed Canadian Commercial Oil Sands Projects*, Calgary, Strategy West, janvier 2011, à l'adresse: http://strategywest.com/downloads/StratWest_OSProjects_2011_01.pdf
- ¹⁴ Voir la déclaration des Premières nations côtières et leur communiqué de presse à l'adresse: <http://dogwoodinitiative.org/no-tankers/downloadable-files/cfn-declaration-with-release-and-backgrounder>
- ¹⁵ Voir John Dillon, « Poverty, Wealth and Ecology in Canada », Toronto, KAIROS, p. 18-19 à l'adresse : <http://www.kairoscanada.org/wp-content/uploads/2011/SUS-CJ-11-10-PovertyWealthEcology.pdf>
- ¹⁶ « Drawing a Line in the Sand: Why Canada needs to limit tar sands expansion and invest in a green economy », KAIROS Position Paper, juillet 2010, à l'adresse: <http://www.kairoscanada.org/fileadmin/fe/files/PDF/EcoJustice/TarSands/10-08-RarSands.pdf>
- ¹⁷ James Hansen, *Storms of my Grandchildren: the Truth About the Coming Climate Catastrophe and Our Last Chance to Save Humanity*, New York, Bloomsbury, 2009; p. 184-185, 236.